

2021

MAI



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO

L'ÉCHO



Le bureau municipal sera FERMÉ le 24 mai 2021 «Fête des Patriotes»

Oyé ! Oyé !



Mardi, le 18 mai 2021
Ouverture de la bibliothèque !



Les queues de castor
débarquent à St-Louis !



Le dimanche, 30 mai 2021
Chansonnier sur place
Voir les détails page 12

À l'intérieur ce mois-ci:

- Séance
- Avis public
- Offres d'emploi internes (p.7-8-9)
- **Ouverture de la Bibliothèque (p.10)**
- **Queue de Castor (p.12)**
- Avis aux citoyens
- Prévention incendie
- SPAD—Renouvellement des médailles
- Bravo Félycia !
- Matinées gourmandes
- Sarca Mobile
- Offres d'emploi externes
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis
750, rue St-Joseph
Saint-Louis Québec JoG 1K0
450-788-2631
mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Stéphane Bernier 788-2956
mairestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Conseillers :

Claude Dalcourt 788-2022
st_louis1@outlook.com
Jean-Claude Drolet 788-2020
st_louis2@outlook.com
Yvon Daigle 788-2635
st_louis3@outlook.com
Robert Charron 514-588-1425
st_louis4@outlook.com
Jean-Pierre Arpin 788-2726
st_louis5@outlook.com
Jacques Mathieu 788-2413
st_louis6@outlook.com



Urgence :

POMPIERS / POLICE / AMBULANCE
911

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00
13 h 30 à 16 h 00

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au
450-788-2631
durant les heures d'ouverture.

Employés et autres services

Directeur général :

Denis Meunier 788-2631
Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guyline Lapierre 788-2631
Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur municipal :

Richard Drapeau 779-9388
voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspectrice en bâtiment

Chantal St-Amant 788-2631
Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Ressource en loisirs:

Caroline Cordeau 788-2631
Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631
Poste 2008
bibliost-louis@outlook.com

Contrôle animalier

SPA Drummond
1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe *Président*
788-2696
Aline Méthot *Resp. des cartes*
788-2926
Fabrique St-Louis
931, St-Edouard St-Jude
792-3943

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.
450-774-3173

Développement économique

450-773-4232



Résumé de la séance extraordinaire du conseil du 20 avril 2021



Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le mardi, 20 avril 2021, à 19h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean-Pierre Arpin, Robert Charron, Yvon Daigle, Claude Dalcourt, Jean-Claude Drolet (en videoconference) et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernier, maire. Est aussi présente madame Pascale Dalcourt, directrice générale et secrétaire-trésorière. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- De procéder à un appel de candidatures pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;
- De publier l'ouverture de poste dans les journaux régionaux ainsi que sur des sites internet spécialisés;
- De nommer Stéphane Bernier, Yvon Daigle ou en son absence Jacques Mathieu, mesdames Pascale Dalcourt et Guylaine Lapierre à titre de membres du comité de sélection;
- D'accepter l'offre selon les conditions proposés par M. Meunier à raison de 3 jours par semaine.

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 3 mai 2021

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 3 mai 2021, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean-Pierre Arpin, Robert Charron, Yvon Daigle, Claude Dalcourt, Jean-Claude Drolet et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernier, maire. Est aussi présente madame Pascale Dalcourt, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que monsieur Denis Meunier, directeur général par intérim. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 73 960.29\$;
- D'autoriser les dépenses pour le nettoyage du fossé du rang Bourgchemin Ouest, et refacturer 50% des frais au propriétaire concernés;
- D'accepter l'offre de Banque royale du Canada pour le refinancement des égoûts au montant de 992 000\$;
- Dépôt du projet de règlement numéro 535-21—Règlement de gestion contractuelle et d'octroi de contrat;
- De refuser la Politique de rémunération des employés établie par la FQM;
- D'adopter la Politique de la famille et de développement social;
- D'autoriser Guylaine Lapierre, secrétaire-trésorière adjointe d'accéder aux services ClicSécur Entreprise en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité de Saint-Louis pour l'application ou l'exécution des lois fiscales;
- D'autoriser le maire et le directeur général pour signer les documents contractuels pour la location d'un local dans le garage municipal par la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre;
- D'autoriser Monsieur Denis Meunier, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Saint-Louis à signer tous chèques, billets ou autres titres consentis par la municipalité auprès de la Caisse Desjardins conjointement avec le maire Stéphane Bernier ou en son absence ou incapacité d'agir par le maire suppléant, Monsieur Yvon Daigle, de procéder à l'annulation de la carte de crédit Visa affaires détenue par madame Pascale Dalcourt;

- D'autoriser l'ouverture d'un emprunt temporaire auprès de Desjardins au montant de 1 500 000\$ pour les travaux dans les rangs Prescott, Chauvin et la rue du Parc;
- D'accepter la soumission de Laboratoires de la Montérégie inc., au montant de 33 785.40\$ taxes incluses pour le contrôle de la qualité des matériaux au chantier du rang Prescott, Chauvin et rue du Parc;
- D'approuver les soumissions de ProLand au montant de 600\$ plus taxes pour l'abattage de deux conifères pour l'installation de la borne électrique et de 600\$ plus taxes pour l'abattage du peuplier pour l'entrée du future garage municipal;
- D'octroyer le contrat de rapiéçage de rue 2021 à Vallières Asphalte inc. au coût de 149\$ la tonne plus taxes;
- D'afficher l'offre d'emploi pour les postes de directeur général et secrétaire-trésorier et adjoint temps partiel—travaux publics dans le journal municipal, le site Facebook et le RIM;
- Dépôt du projet de règlement numéro 536-21 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 389-06 Règlement d'urbanisme de la municipalité de Saint-Louis;
- De nommer l'inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains pour appliquer les dispositions continues au règlement 389-06 intitulé Règlement d'urbanisme de la municipalité de Saint-Louis et l'autoriser à émettre des constats d'infraction;
- De mandater la firme Infrastructel pour la réalisation de la refonte administrative du règlement d'urbanisme;
- D'autoriser l'achat du matériel nécessaire pour la réalisation du projet d'aménagement et d'éclairage de la piste cyclable et du sentier pédestre, réalisation prévue en 2021;
- D'autoriser l'achat du matériel nécessaire pour la réalisation du projet «Un parcours adapté»
- D'accepter l'offre de service de VCMA expert-conseil en ingénierie de structure du bâtiment pour la réalisation du projet de l'entrepôt municipal en 2021;
- D'accepter l'offre de service de Rochon experts-conseil inc. en ingénierie de mécanique et d'électricité pour la réalisation du projet de l'entrepôt municipal en 2021;
- De demander un droit de passage au propriétaire du matricule 4579-45-1159, de mandater le maire pour le contact avec le citoyen, de mandater Jean Yves Tremblay, arpenteur-géomètre, pour procéder à l'arpentage et la description technique, de faire préparer le contrat notarié par Me Brigitte Ashby et de nommer le maire, Stéphane Bernier ou en son absence le maire suppléant Yvon Daigle ainsi que le directeur général en poste à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents;
- Le conseil décide à l'unanimité que les tablettes IPAD appartenant à la municipalité devront être remis avant les élections municipales.



Avis public

AVIS PUBLIC est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire de la municipalité tenue à l'Hôtel de ville de Saint-Louis le 1^{er} mars 2021, le Conseil a adopté le règlement 533-21 intitulé :

Règlement numéro 533-21 décrétant une dépense de 1 500 00\$ et un emprunt de 1 500 000\$ aux fins d'immobilisations du rang Prescott, de la rue du Parc et du rang Chauvin.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 avril 2021.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Louis, ce 5 mai 2021



Denis Meunier
Directeur général
et secrétaire-trésorier

Services municipaux



Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Chantal St-Amant est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec elle au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Inspecteur municipal & voirie

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre inspecteur municipal au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec



Offre d'emploi—Directeur général et secrétaire-trésorier



Vous possédez de l'expérience en gestion municipale? Vous désirez mettre de l'avant vos habiletés et compétences en planification stratégique afin d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité? Vous êtes visionnaire, organisé et vous possédez de vastes connaissances reliées à l'administration, la comptabilité et la gestion de projet? Située dans la MRC des Maskoutains, la municipalité de Saint-Louis est à la recherche de son prochain directeur général. Sous l'autorité du conseil municipal, en étroite collaboration avec le maire et en accord avec les orientations, le directeur général est responsable de l'administration, de la gestion et du bon fonctionnement de la Municipalité. Il assure, plus particulièrement, la gestion optimale des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières. Il assure ses fonctions conformément au Code municipal du Québec, à toute autre loi ou tout règlement applicable ainsi que toute résolution, politique ou règlement dûment adopté par résolution du conseil municipal.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE - PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Planifier, organiser et diriger les activités de la municipalité
- Maintenir une gestion rigoureuse des ressources financières, humaines et matérielles
- Assurer les communications entre le conseil et le personnel de la municipalité
- Préparer le budget et le programme d'immobilisation de la municipalité et assurer le suivi et contrôle budgétaire;
- Examiner les plaintes et réclamations de la municipalité
- Assister aux séances du conseil municipal et rédiger les procès-verbaux des actes et des délibérations
- Agir à titre de président d'élection lors d'élections municipales
- Avoir la garde de tous les livres, registres, plans, cartes, archives et autres documents et papiers qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont produits, déposés et conservés dans le bureau de la municipalité
- Voir à l'application des lois et règlements encadrant l'ensemble de l'organisation municipale;
- Coordonner le processus d'appel d'offres incluant la rédaction de devis, réception, l'ouverture et l'analyse des soumissions ainsi que le suivi de projet;
- Effectuer les redditions de compte requises;
- Coordonnateur des mesures d'urgences
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande du conseil municipal

EXIGENCES :

- ✓ Détenir un diplôme d'études universitaires de 1er cycle dans un domaine pertinent pour l'emploi (administration, gestion, droit, comptabilité ou autres) •
- ✓ Détenir une expérience minimale de trois (3) ans dans un poste de direction •
- ✓ Posséder de bonnes connaissances des lois et règlements régissant le monde municipal •
- ✓ Connaître les notions de comptabilité municipale •
- ✓ Facilité de communication et excellente maîtrise de la langue française orale et écrite •
- ✓ Très bonne maîtrise des principaux outils et logiciels informatiques (suite Office, CIM un atout)
- ✓ Aux fins de dotation, toute combinaison de formation et expérience professionnelle en gestion des affaires municipales, ou toute autre expérience jugée pertinente seront considérées. •
- ✓ Faire preuve de jugement, d'autonomie et de flexibilité •
- ✓ Démontrer des habiletés de leadership, de planification et de coordination •
- ✓ Être capable de coordonner plusieurs dossiers simultanément et à interagir avec plusieurs intervenants

La Municipalité de Saint-Louis offre des conditions de travail compétitives et une gamme complète d'avantages sociaux dont : assurances collectives et régime de retraite simplifié; Salaire selon expérience et compétences. L'horaire de ce poste varie entre 31.5h et 35h par semaine.

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci? Veuillez nous transmettre au plus tard le 18 mai 2021, votre curriculum vitae à l'adresse suivante : 750 rue St-Joseph Saint-Louis, Québec J0G 1K0 ou par courriel à : dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint temps partiel – Travaux publics



Fin du concours: Le mardi 25 mai 2021

Type du poste: Temps partiel - Occasionnel – environ 500h annuel

Description

Sous la supervision du contremaître aux travaux publics :

Période hivernale : Opérer la machinerie pour le déneigement / épandage de sel dans les rues appartenant à la municipalité et procéder à la vérification du réseau lors de tempête;

Pour la période estivale : Débroussaillage, travaux d'entretien divers selon les besoins,

Exigences

Le candidat devra;

- Posséder de l'expérience dans un poste similaire
- Posséder un permis de conduire de classe 5
- Être disponible pour les urgences
- Faire preuve de bon jugement et de diplomatie dans ses relations avec les citoyens

Le candidat devra être ordonné, diligent, de nature serviable et faire preuve d'esprit d'équipe.

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées n'est que sommaire et indicative. Le titulaire du poste devra aussi effectuer tout travail jugé à propos par la direction.

Salaire et avantages

Les conditions de travail et la rémunération seront déterminées selon l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae :

Courriel: dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Par la poste ou en personne :

Poste d'adjoint aux travaux publics

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis, Québec

J0G 1K0

N.B.: Seulement les personnes retenues seront contactées.

Calendrier des collectes et des activités



● Déchet ● Recyclable ● Organique ● Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ● Collecte des gros rebus
Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

-URGENT-

Offre d'emploi-Responsable de camp de jour

Sous la responsabilité de l'adjointe à l'administration et aux loisirs, le responsable doit veiller au bon déroulement des activités du camp de jour et en assurer la sécurité.

- Assurer le bon déroulement des activités
- Fournir aux moniteurs les ressources disponibles
- Coordonner les sorties (formation des équipes, recrutement des bénévoles, etc.)
- Coordonner, encadrer et soutenir le personnel (moniteurs)
- Agir à titre d'intermédiaire entre la direction, le personnel et les parents
- Gestion de risque (incluant SST) et de crise
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Profil recherché : Formation RCR – Autonome – Responsable

Les personnes intéressées par l'offre d'emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel le plus tôt possible.

Concours : Responsable de camp de jour
Municipalité de Saint-Louis

Adresse postale : 750, rue St-Joseph
Saint-Louis, Québec J0G 1K0

Adresse courriel : loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450 788-2631 poste 2005

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Ouverture de la bibliothèque municipale

Dès le 18 mai 2021

Heures d'ouverture

Mardi : 10h30 à 12h00 / 18h30 à 20h00

PRÊT SANS CONTACT

Directives à respecter

- Respecter la distanciation de 2 mètres
- Lavage des mains obligatoire
- Port du masque obligatoire

Accès limité

- Une seule personne par ménage
- Trois (3) livres par abonné
- Interdiction de circuler inutilement et de manipuler les livres

Fonctionnement

Nous vous suggérons d'arriver avec votre liste, de téléphoner ou de laisser un message sur la boîte vocale ou par courriel en nous mentionnant les livres que vous souhaitez réserver au moins 24 heures avant votre visite.

Téléphone: 450-788-2631 Poste 2008

Adresse courriel: bibliost-louis@outlook.com

À l'entrée de la bibliothèque, une boîte servira pour les retours de livres que vous devez mettre dans un sac de plastique que nous mettrons en quarantaine durant 24 heures

Au plaisir de vous voir bientôt !

Claudette Bonin

Responsable

NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque municipale de Saint-Louis



Après plus d'une année de fermeture en raison de la Covid et de rénovations majeures de l'édifice de la bibliothèque; nous sommes heureux de vous annoncer que cette dernière ouvrira ses portes le **18 mai prochain**. C'est dans un nouveau local fraîchement réaménagé que nos abonnés viendront découvrir leur nouvelle bibliothèque.

Les nouveautés:

Roman:

- La fois où ... les tortues m'ont appris à respirer (Amélie Dubois)
- Veuve de chasse -Julia (Geneviève Cloutier)
- Rumeurs au bureau (Karine Bergevin)
- La quête d'Alice Gagnon (v.2) -Une femme libre (Louise Chevrier)
- 7 choses à faire avant d'être vieille (Claudia Lupien)
- Trois mois tout au plus (Josélito Michaud)
- Party de bulles (Martine Labonté-Chartrand)
- Du côté des Laurentides (v.1) -L'école de rang (Louise Tremblay-D'Essebre)
- S.O.S. on est pris dans l'ascenseur! (Catherine Bourgault)
- Danger! Filles sur le chantier (Catherine Bourgault)
- Un viol ordinaire (Janette Bertrand)
- Retrouve-moi (Lisa Gardner)



ADO:

- L'Ickabog (J.K. Rowling)

BIOGRAPHIE et TRAVAUX D'ENTRETIEN :

- Être bien -Petites (et grandes) prises de conscience (Julie Bélanger)
- Ranger inspire la joie (Marie Kondo)

BD:

- Les Légendaires World Without (v.21)-La bataille du néant (Patrick Sobral)
- Le chat 1999,9999 (Philippe Geluck)

Jeunesse:

- La fée de la météo (Catherine Ouellet)



La bibliothèque municipale est ouverte **le mardi de 10h30 à 12h00**
et de 18h30 à 20h00.

Service de photocopies disponible aux heures d'ouverture.

Bienvenue à tous!!

****Inscription gratuite!****

La responsable: Claudette Bonin

Les Queues de Castor débarquent à Saint-Louis !!!

Venez déguster des Queues de Castor à Saint-Louis !
Ou si vous préférez une bonne Poutine !

Dimanche le 30 mai 2021
de 11h30 à 20h00

Gab Lemaire – Chansonnier
Sera sur place de 14h00 à 17h00

En cas de pluie l'activité sera remis à une date ultérieure.



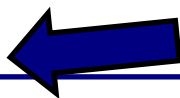
Rendez-vous en face du bureau municipal, sur le coin de la rue
St-Joseph et Principale (près du kiosque postal)

Attention aux rassemblements—distanciation de 2 mètres

Bon Appétit !!!

Au menu: Queues de castor—Poutine—Pogo maison— etc.

AVIS aux citoyens



Des malfaiteurs ont circulé illégalement sur des champs en culture (gazon) récemment et causé des dommages. Il s'agit d'un acte de vandalisme et une plainte a été déposée auprès de la Sureté du Québec.

Toute personne qui détient une information permettant d'identifier les malfaiteurs est priée de communiquer avec la Sureté du Québec au 310-4141. Également, si vous constatez l'activité d'un ou plusieurs conducteurs de vtt qui circulent illégalement ou qui commettent un acte de vandalisme veuillez contacter immédiatement la police en composant le 911.

Abri d'auto temporaire (abri d'hiver pour automobile) :

Abri temporaire destiné à servir exclusivement pour le rangement ou le stationnement de véhicules durant la période hivernale. Dates à retenir : du 15 octobre au 15 mai de chaque année.



Construction, renovation, installation de piscine ou de clôture, démolition, réfection...

Avez-vous votre **Permis** ou **Certificat d'autorisation** ?

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'agrandissement, de construction, de modification ou d'installation, vous devez préalablement faire une demande de permis auprès de la municipalité. D'autres interventions nécessitent également un certificat d'autorisation tel que :

- Urbaniste
- *L'installation d'une piscine*
- *Les travaux de rénovations ou de réparations d'un bâtiment*
- *La construction, l'installation ou la modification d'une affiche, d'une enseigne,*
- *L'installation d'une clôture, muret,*
- Voirie
- *La réfection de ponceau,*
- *La réalisation de travaux sur les rives et le littoral, cours d'eau*
- *Creusage de fossés (de voirie)*



Quel que soit votre projet, renseignez-vous pour vous assurer que celui-ci est conforme à la réglementation en vigueur afin d'obtenir les documents nécessaires.

Pour plus d'informations, ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en urbanisme (poste 2003) ou en voirie (poste 2004) au 450 788-2631



Cuisson au BBQ



L'été est à nos portes et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air!

Conçu pour une utilisation à l'extérieur uniquement, le BBQ est un appareil de cuisson qui utilise comme source combustible le bois, le charbon, le gaz naturel ou le propane. Nous vous recommandons de demeurer prudents lorsque vous en faites l'usage.

Bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie.

Installez votre barbecue dans un endroit sécuritaire

Soyez vigilants!

- Installez votre BBQ à au moins 60 cm des portes et des fenêtres. Il ne doit jamais obstruer une sortie.
- Placez votre BBQ au charbon de bois sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de la structure d'un bâtiment et de tous les matériaux combustibles.
- Utilisez toujours votre BBQ à l'extérieur, peu importe le type.
- Allumez toujours votre BBQ avec le couvercle ouvert.
- Éteignez votre BBQ en fermant le robinet de la bouteille en premier afin de purger les conduites de gaz.
- Vérifiez avec une solution d'eau savonneuse si l'installation ne fuit pas au moins une fois au début de la saison ou selon l'utilisation.
- Nettoyez la tuyauterie à l'aide d'une brosse métallique appropriée.
- Entrez vos bouteilles de propane à l'extérieur. Attention! Ne jamais remettre celles-ci dans le garage ou dans la remise.



La licence est obligatoire.

Point.

C'est un investissement judicieux et une assurance pour votre compagnon.

Nous vivons présentement une période plutôt inhabituelle avec nos animaux de compagnie. Nous avons tous vu dans les derniers mois une recrudescence de la vente d'animaux et de plus en plus de citoyens ont un nouveau compagnon à 4 pattes. Il est important de bien les protéger et de bien les identifier.

La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :



La licence permet de retracer le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24.



La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge de la SPAD (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qu'il l'a trouvé.



La licence vous permet de respecter la réglementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entraîner une amende de **250\$ + les frais**. (alors que, selon la municipalité, la licence ne coûte qu'entre \$20 et \$30).



La licence permet aux organismes comme le nôtre d'offrir le service de contrôle animalier, de recevoir les quelques 5000 à 6000 animaux annuellement, leur donner tous les soins, les nourrir, les stériliser et les placer à l'adoption.

Saviez-vous que chaque année la SPAD permet une correspondance avec le propriétaire pour environ 1000 chiens ou chats perdus sans même que l'animal ne se présente au refuge?

Renouvellement des licences 2021

Vous allez recevoir dans les prochains jours votre renouvellement de licence pour l'année 2021. Les propriétaires de tous les chats et chiens enregistrés recevront cet envoi d'ici le 10 avril. Si votre animal n'est pas enregistré, vous êtes priés de vous rendre sur la page des licences du site afin d'inscrire votre chien ou votre chat. Si vous n'avez pas reçu le renouvellement d'ici le 10 avril, ça veut dire que vous n'êtes pas dans notre registre ou votre changement d'adresse n'a pas été effectué, il sera alors important de visiter notre site afin de vous enregistrer.

La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.



LICENCE POUR CHATS

La licence pour chat est très importante également. Plusieurs citoyens laissent errer leurs chats dans la ville et ce type de comportement comporte des risques pour votre chats. Un chat sans licences est, dans le folklore québécois, un chat sans propriétaires. Donc, un citoyen pourrait tout simplement décider de le garder comme animal de compagnie. Malheureusement les décès causés par la circulation automobile sont nombreux. La licence ne peut empêcher ce triste évènement mais nous allons pouvoir avertir le propriétaire du chat afin qu'il puisse cesser les recherches.

Plusieurs citoyens ne désirent pas avoir de chat qui se promène librement sur leur terrain et lorsque votre chat a sa licence, ça nous permet de vous en aviser en tout respect. Certaines villes et municipalités dont Drummondville et Saint-Germain de Grantham exigent la licence pour chat.

L'efficacité de la micro-puce prouvée ... et complémentaire

La micro-puce est un autre bon moyen pour identifier votre animal et nous vous recommandons fortement de la faire implanter lors de votre prochaine visite chez votre vétérinaire. Par contre c'est seulement une mesure additionnelle et ça ne remplace pas la licence de la SPAD. N'oubliez pas que seulement les cliniques vétérinaires et les refuges animaliers comme la SPAD possèdent un lecteur de micro-puces.

Donc, si votre voisin trouve votre chien, il appellera à la SPAD, nous irons le chercher et c'est seulement à ce moment que nous pourrons lire la micro-puce. Vous allez alors devoir payer les frais de réclamation qui s'appliquent dans un tel cas.

« MON CHAT NE SORT JAMAIS »

On entend souvent cette excuse ou encore : "mon chien est toujours à la maison". La majorité des animaux recueillis à la SPAD ce sont sauvés pour la première fois au moment de leur sauvetage.

Voici les principales raisons :

- 🐾 Laisse ou longe qui casse
- 🐾 Clôture brisée
- 🐾 Porte mal fermée
- 🐾 Peur lors d'un orage
- 🐾 Les enfants qui ouvrent la barrière

Il ne faut pas oublier, ça peut arriver à tout le monde malgré la plus grande des vigilances.

Rendez-vous sur
spad.ca
pour enregistrer votre
animal de compagnie.



1605, rue Janelle,
Drummondville
QC J2C 5S5



Contactez-nous !

Tél. 819 472-5700
Télec. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700

info@spad.ca | spad.ca

Bravo à Félycia une jeune de Saint-Louis et Bonne Chance !



Félycia est une jeune fille rayonnante et très intelligente. Elle se démarque par sa grande gentillesse tout comme par son côté aventureux! Elle pratique le cheerleading qui est devenue une grande passion pour elle ainsi que le skate et le basket-ball. Elle a également une passion pour les animaux et elle aimerait devenir vétérinaire pour pouvoir prendre soin de ces derniers.

En plus de ces nombreuses activités, Félycia est inscrite au concours de personnalité Miss Québec et est actuellement finaliste dans la catégorie Pré-Teen ce dont elle est très fière! Cette aventure lui a apporté beaucoup de positif, particulièrement en lui donnant une belle confiance en soi et en lui permettant de connecter avec d'autres jeunes filles de son âge lors d'activités organisées par Miss Québec. D'ailleurs, c'est maintenant le moment des votes qui représenteront 15% de la note finale et c'est possible de voter jusqu'en juin pour votre finaliste préférée! Il est à noter qu'une partie des sous amassés dans le cadre du suffrage ira à l'Organisation Enfant Soleil. Ainsi, pour encourager la belle Félycia et pour en apprendre davantage à propos du concours, rendez-vous sur (<https://www.missquebec.ca>) Bonne chance Félycia!

Vous cherchez une façon de vous rendre à votre emploi estival, à vos cours d'été ou pour que votre enfant puisse aller s'amuser au camp de jour ?

Le service de transport collectif régional de la MRC des Maskoutains est LA solution !

Que ce soit pour vous ou pour un proche, pour le travail, les études ou les loisirs, pour quelques fois seulement ou de façon régulière, le service de transport collectif régional a une place pour tout le monde.

Voici la grille des tarifs en vigueur :

Zone	Mode de paiement	Tarif par passage
1	Passage simple	3,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	35,00 \$
2	Passage simple	4,00 \$
	Carte multipassage (10 passages)	40,00 \$
3	Passage simple	4,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	45,00 \$

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcmaskoutains.qc.ca ou sur demande en téléphonant au 450 774-3170.



N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire.



Une 8^e édition pour les Matinées gourmandes !

Saint-Hyacinthe, le 28 avril 2021 – Les Matinées gourmandes tiendront une nouvelle édition **de juin à novembre prochain en mode virtuel et physique**. En ce contexte particulier, il était important d'offrir une vitrine aux producteurs et transformateurs de la région et d'en faire profiter les citoyens de façon sécuritaire, tout au long de l'année.

Les marchés physiques auront lieu dans 9 municipalités de la MRC des Maskoutains. Il sera donc possible d'y faire l'achat de produits directement auprès des producteurs ou transformateurs participants. L'organisation s'est adaptée afin d'offrir une expérience qui répond aux besoins des citoyens, en tout respect des recommandations sanitaires émises par le gouvernement.

Le marché en ligne des Matinées gourmandes (<https://boutique.matinees-gourmandes.com/>) sera également lancé quelques jours avant la tenue de chaque Matinée gourmande afin que les clients puissent faire leur commande en ligne et venir récupérer le tout sur place aux mêmes dates et heures que les marchés physiques.

CALENDRIER 2021	
Samedi 5 juin	Saint-Hyacinthe (Jardin Daniel A.-Séguin)
Jeudi 24 juin	Saint-Bernard-de-Michaudville
Samedi 17 juillet	Sainte-Madeleine
Samedi 7 août	Saint-Jude
Samedi 28 août	Saint-Louis
Samedi 25 septembre	Saint-Valérien-de-Milton
Samedi 16 octobre	Saint-Hugues
Samedi 6 novembre	Saint-Barnabé-Sud
Samedi 27 novembre	Sainte-Hélène-de-Bagot

Inscriptions dès maintenant pour les entreprises agroalimentaires!

Dès maintenant, les producteurs et transformateurs intéressés à participer à cette édition peuvent remplir le formulaire : <http://bit.ly/formulaire-matinees-gourmandes-2021>. En tout temps, il est possible de communiquer avec l'équipe des Matinées gourmandes par courriel à matinees@mrcmaskoutains.qc.ca.

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains.

Tous les détails entourant cette 8^e édition sont disponibles sur le site officiel www.matinees-gourmandes.com et sur la [page Facebook des Matinées gourmandes](#) et de la [MRC des Maskoutains](#).

Cette année, célébrons nos producteurs et transformateurs de la région !

Les attestations d'études collégiales (AEC)

En ces temps de pandémie, un bref retour sur les bancs d'école peut être une solution intéressante à envisager afin de mieux se repositionner sur le marché du travail. Et lorsque l'on parle de courte formation, différentes voies peuvent être privilégiées, dont les attestations d'études collégiales (AEC), que je vous présente aujourd'hui.



Les AEC sont des formations pour adultes de niveau collégial, axées vers l'entrée rapide sur le marché du travail. La différence entre un diplôme d'études collégiales (DEC) et une AEC se trouve principalement dans le cursus scolaire, en regard de la formation de base. En effet, dans les programmes d'AEC, on ne trouve pas cours de base comme la littérature, l'anglais, la philosophie et l'éducation physique. L'horaire peut aussi varier; les attestations peuvent être offertes à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir, en présentiel ou à distance. Les collèges s'adaptent aux réalités de la conciliation études-travail-famille des étudiants adultes.

Conditions d'admission

Les institutions collégiales établissent leurs conditions d'admission selon différents critères liés à la formation. Généralement, les candidats doivent détenir au minimum un diplôme d'études secondaires ou son équivalent, soit l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité de secondaire (AENS). Une expérience professionnelle liée au domaine d'étude est aussi parfois requise pour l'admission en formation. Les collèges utilisent également l'entrevue dans le processus afin de sélectionner leurs futurs étudiants. Afin de bien préparer votre dossier de demande d'admission, une conseillère des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous accompagner dans ce processus.

Une référence

Le site Web *Mon retour au cégep* répertorie toutes les attestations d'études collégiales offertes au Québec. La recherche peut être effectuée en sélectionnant un secteur d'activité, une région, un cégep, ou même, par mots-clés. Je vous invite à aller consulter cette plateforme, une multitude de courtes formations sont offertes pour toute une gamme d'intérêts, du domaine de la santé jusqu'à celui de la conception de jeux vidéo! <http://www.monretouraucegep.com/>

Un accompagnement avec SARCA mobile

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) peut vous offrir les services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement, directement à votre municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour en connaître plus sur les services.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec





Nous avons un emploi *pour toi!*

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

**JOINS-TOI À L'ÉQUIPE
EN T'INSCRIVANT AU**



PAR TÉLÉPHONE



www.fermegadbois.com

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

ANNONCE

RECHERCHE HOMME À TOUT FAIRE

Vaillant et habile, jeune ou plus âgé, avec ou sans expérience,
pour travaux variés occasionnels.

Travaux de réparation, rénovation, nettoyage, etc.

Contactez Guy
(819) 394-1080



shutterstock.com • 555049606

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Nouveauté!

2 nouvelles chaînes s'ajoutent à notre contenu sur demande!



Vous déménagez?

Appelez-nous sans tarder afin que la fibre coopérative emménage avec vous!



Cooptel

1 888 532-COOP(2667)
cooptel.ca